



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Trains intercités de nuit

Question au Gouvernement n° 4715

Texte de la question

TRAIN INTERCITÉS DE NUIT *LE PYRÉNÉEN*

M. le président. La parole est à Mme Jeanine Dubié.

Mme Jeanine Dubié. Monsieur le ministre délégué chargé des transports, le 12 décembre dernier, vous inaugureriez la nouvelle ligne Intercités de nuit reliant Paris à Tarbes-Lourdes, dénommée *Le Pyrénéen*. Élus locaux et nationaux, organisations syndicales et l'association Oui au train de nuit n'ont eu de cesse de se mobiliser, depuis sa fermeture en juillet 2017, pour le rétablissement de la Palombe Bleue, dans son tracé historique par Bordeaux et l'axe atlantique. Comme mes collègues des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, que je salue, je regrette que cette option n'ait pas été retenue, l'itinéraire par Toulouse lui ayant été préféré. Malgré tout, la relance d'une ligne de train de nuit reste une bonne nouvelle.

Cependant, les conditions de mise en service du *Pyrénéen*, notamment durant les fêtes de fin d'année, laissent perplexe quant à la volonté de la SNCF d'assurer la pérennité de ce train. En effet, depuis son lancement, de nombreux voyageurs ont été lésés par des dysfonctionnements réguliers de cette ligne, notamment sur le tronçon Toulouse-Tarbes. À plusieurs reprises, le train s'est arrêté à Toulouse-Matabiau, laissant des voyageurs désemparés descendre à cinq heures du matin dans une gare fermée, sans informations. De même, des départs de Lourdes et Tarbes ont été annulés, obligeant les voyageurs souhaitant se rendre à Paris à prendre le train au départ de Toulouse. Ces défaillances, couplées au défaut d'information, altèrent grandement la confiance des usagers dans ce mode de transport, qui est pourtant une solution pratique et économique pour rejoindre le piémont pyrénéen, comme en attestent les taux de remplissage.

Selon les voyageurs qui m'ont saisie de cette question, des raisons diverses ont été évoquées pour expliquer ces dysfonctionnements réguliers : conditions météorologiques, grèves ou effectifs insuffisants du fait de la crise liée au covid-19.

Monsieur le ministre délégué, avez-vous des informations fiables et certaines à nous communiquer sur les problèmes de circulation de ces trains ces derniers mois ? Quelles mesures comptez-vous prendre pour obliger la SNCF à améliorer sa prestation en matière d'information et de prise en charge des voyageurs ?

Enfin, j'ai bien entendu que vous souhaitiez une dizaine de lignes nationales de train de nuit à l'horizon 2030. Comment pensez-vous les rendre effectives et pérennes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.* – *Mme Bénédicte Taurine applaudit également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

M. Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des transports. Madame la députée, merci de rappeler que

c'est ce gouvernement qui a rouvert certaines lignes de train de nuit : d'abord entre Paris et Nice en mai dernier et, plus récemment, voilà quelques semaines, comme vous le mentionniez, entre Paris et Briançon et Paris et Tarbes, puis, le 14 décembre, entre Vienne et Paris, ce qui augure d'une politique de redéploiement du train de nuit voulue par le Gouvernement.

Depuis sa réouverture, et vous les avez évoqués, il y a eu sur cette ligne des dysfonctionnements inacceptables. L'insatisfaction des usagers est légitime et j'ai demandé à la SNCF de mettre rapidement en place un plan d'action correctif pour mieux anticiper les conditions météorologiques adverses et pour prendre en compte des effets de sous-effectifs locaux dus, conjoncturellement, à la crise liée au covid-19.

Plus largement, madame la députée, ces dysfonctionnements traduisent le sous-investissement chronique qu'a subi le système ferroviaire au cours des décennies passées. Comme vous le savez, nous avons très largement réinvesti dans le réseau, avec plus de 3 milliards d'euros par an. Ces travaux se font la nuit, au moment où passent les trains de nuit et le fret ferroviaire, ce qui peut expliquer une partie des dysfonctionnements. Le système ferroviaire devrait retrouver de la performance à partir de l'année 2023.

Enfin, vous m'interrogez sur l'avenir, avec cette dizaine de lignes que nous souhaitons ouvrir d'ici à 2030. Le Premier ministre a rappelé voilà quelques jours sa volonté d'ouvrir la ligne entre Paris et Aurillac avant deux ans,...

M. Jean Castex, Premier ministre. Oui !

M. Jean-Baptiste Djebbari, ministre déléguéet je sais que certains députés y sont très attachés.

Cela suppose de nous doter de nouveaux matériels roulants, qui devraient être disponibles entre 2026 et 2030, pour un montant d'environ 600 millions d'euros. Vous savez que mon ministère y est très attaché et veillera à faire avancer ce dossier très rapidement.

Données clés

Auteur : [Mme Jeanine Dubié](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4715

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)